

DU 27 AU 29 MAI 2019

Inscription : avant le 12 avril 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLICJuges et procureurs.
Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le RÉFJ.

CONTACTPédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

**En bref**

Approche pluridisciplinaire et approfondie des violences au sein du couple et des réponses judiciaires adaptées, tant en matière civile que pénale.

Contexte

Les violences au sein du couple sont présentes dans l'ensemble des sociétés. Elles rejaillissent nécessairement sur les systèmes judiciaires, souvent amenés à traiter de ce type de violences dans divers contentieux, tant civils que pénaux. Devant ce phénomène massif, les magistrats doivent bénéficier d'un socle commun de connaissances, permettant d'appréhender tant les ressorts de ces violences que les réponses systémiques qui peuvent être mises en place.

Cette formation a pour objectif d'offrir une vision large des violences faites aux femmes, en particulier au sein du couple. Sera ainsi présenté le dispositif législatif français de protection contre les violences conjugales, notamment dans ses initiatives les plus récentes. Cette formation abordera également les mécanismes psychologiques et / ou sociologiques de ces violences, le cadre institutionnel et les partenariats de prise en charge des femmes victimes, les politiques pénales et de juridictions envisageables. La prise en charge des auteurs et la place des enfants feront également l'objet de développements.

Pédagogie

Chercheurs, magistrats, avocats, psychiatres présenteront leurs travaux ou leurs pratiques innovantes en la matière. L'origine professionnelle diversifiée des participants permettra des échanges interactifs et fructueux à l'issue de ces exposés.

DU 15 AU 18 OCT. 2019

Inscription : avant 30 août 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Juges et procureurs.

LANGUE

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant.

CONTACTPédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES VIOLENCES SEXUELLES

En bref

Au-delà du cadre juridique, cette formation aborde l'ensemble des connaissances psychologiques, psychiatriques ou de médecine légale permettant d'établir, de comprendre et de prévenir les violences sexuelles.

Contexte

Quel que soit le système judiciaire, les magistrats sont fréquemment amenés à intervenir dans des affaires de violences sexuelles. Du contentieux pénal aux affaires familiales ou à la protection de l'enfance, ces violences font l'objet d'un traitement spécifique, lié à leurs particularités.

Cette formation a pour but de développer les connaissances non directement juridiques que les magistrats doivent mobiliser, à chaque étape de la procédure, face à des situations de violences sexuelles. Ces connaissances portent tant sur la psychologie, la psychiatrie que la médecine légale.

Cette formation apportera ainsi une meilleure compréhension de la stratégie de l'agresseur, de l'impact traumatique sur les victimes et des mécanismes des violences sexuelles commises dans certains contextes particuliers (famille, travail...). Elle reviendra sur les enjeux spécifiques du recueil de la parole de la victime et de l'agresseur, des auditions. Un éclairage particulier sera porté sur les violences sexuelles perpétrées dans le cadre familial.

Seront enfin présentés les dispositifs de prise en charge des auteurs et victimes de ce type de faits.

Pédagogie

Résolument tournée vers la pratique, cette formation favorisera les échanges de bonnes pratiques entre magistrats. Dans une optique pluridisciplinaire, elle fera appel à des spécialistes des disciplines nécessaires à la compréhension des violences sexuelles et de leurs conséquences.